



CERN Ski Club



CH - 1211 Genève 23
F- 01631 CERN Cedex
Tel. +41 22 767 3460
e-mail: ski.club@cern.ch

Genève, 17.10.2025

Chers amis de la neige,

Le président du Ski Club CERN a convoqué une **assemblée générale ordinaire** du Ski Club CERN le

Jeudi 30 Oct 2025 à 18:30 h

en présentiel - dans la salle 13/2-005
du CERN, Esplanade des Particules 1, CH-1217 Meyrin

à laquelle vous êtes cordialement invités à participer.

Voici l'ordre du jour:

1. Ouverture de l'assemblée
2. Élection du Président de séance, du secrétaire de séance et des scrutateurs de votes
3. Rapports d'activités et approbation du rapport de gestion du président
4. Rapport financier et approbations a) du rapport de gestion du trésorier et b) du rapport des vérificateurs des comptes
5. Élection au comité
6. Élection d'un vérificateur des comptes

Informations importantes sur la page suivante !



CERN Ski Club



CH - 1211 Genève 23
F- 01631 CERN Cedex
Tel. +41 22 767 3460
e-mail: ski.club@cern.ch

Accès au CERN

Si vous ne disposez pas d'une carte d'accès CERN, qui est indispensable pour accéder au lieu de l'assemblée, veuillez-vous enregistrer sur la page web suivante au plus tard le **28.10.2025** :

<https://indico.cern.ch/event/1585083/>

Ensuite, vous recevrez un courriel avec une carte visiteur à imprimer par vos soins. A noter que la Carte Neige n'est plus valable pour accéder au CERN.

Procurations

Si vous ne pouvez pas assister à l'assemblée, vous avez la faculté de vous y faire représenter par un autre membre du Ski Club CERN (mandataire) qui participe à l'assemblée. A cet effet, est jointe à la présente convocation une formule de procuration à remettre à votre mandataire dûment complétée et signée. Attention, un mandataire ne peut pas avoir plus d'une procuration.

Elections au comité

Cette année, sept postes au sein du comité seront vacants et ouverts à l'élection. Chaque mandat a une durée de trois ans.

Les fonctions actuellement exercées au sein du comité et soumises à élection cette année sont :

- Président : préside le comité, représente le club et supervise ses activités.
- Trésorier : gère les finances du club, l'établissement du budget et les rapports financiers.
- Secrétaire : s'occupe de la correspondance officielle, des procès-verbaux et de la documentation.
- Responsable de la Section Alpine : coordonne la section alpine et les activités de ski alpin.
- Responsable de la Section Randonnée : coordonne les sorties/activités de ski de randonnée.
- Responsable de la Section Ski-Gym : organise le programme de ski-gym et les séances d'entraînement.
- Coordinateur de Permanence : assure un point de contact régulier (hebdomadaire) entre le club et ses membres (via la « permanence »).

Si vous êtes membre de notre club et souhaitez poser votre candidature, merci d'envoyer un e-mail (à ski.club@cern.ch) avec une brève motivation au plus tard le 26.10.2025.

À la page suivante, vous trouverez davantage de détails concernant le travail et les responsabilités du comité du Ski Club CERN. Veuillez noter que, même si des rôles spécifiques sont attribués après les élections, la répartition des tâches et responsabilités est discutée collectivement, en tenant compte des intérêts et aspirations de l'ensemble des membres du comité.

Éligibilité : les candidats doivent être âgés **d'au moins 18 ans le jour de l'élection** et être **membres du club depuis plus d'un an**.

Pour toute question, vous pouvez nous contacter à ski.club@cern.ch ou vous adresser directement à l'un des membres actuels du comité. La liste complète du comité actuel est disponible ici : <https://www.kanas.com/skiclubcern/leclub/comite/> .

Nous nous réjouissons de vous retrouver lors de l'Assemblée Générale !

En espérant vous revoir bientôt,
Salutations sportives

Le Comité du Ski Club CERN
<http://cern.ch/club-ski>



CERN Ski Club



CH - 1211 Genève 23
F- 01631 CERN Cedex
Tel. +41 22 767 3460
e-mail: ski.club@cern.ch

Informations utiles sur l'activité au sein du comité du Ski Club CERN

Être membre du comité du Ski Club CERN est à la fois une expérience enrichissante et une mission essentielle pour assurer le bon fonctionnement du club. Afin de vous donner une idée claire des responsabilités, de l'investissement en temps et de l'esprit collaboratif requis, voici un bref aperçu :

Structure du comité

Le comité est composé d'un maximum de 15 membres qui élisent parmi eux

- Un président qui représente le club légalement à l'extérieur
- Un vice-président, qui remplace le président en cas d'absence
- Un trésorier, qui est responsable des finances du club
- Un secrétaire, qui assure la correspondance et les formalités administratives du club

En outre, le comité comprend les responsables des différentes sections du club, telles que :

- Ski alpin
- Ski de fond
- Ski de randonnée
- Snowboard
- Ski fitness

Responsabilités des responsables de section

Les responsables de section accomplissent généralement des tâches telles que :

- Organisation des activités (sorties, cours, transports, ateliers fartage).
- Préparation et gestion du budget de leur section.
- Coordination des réunions et formations des moniteurs.
- Maintien des contacts avec la FFS et les stations de ski.
- Gestion du remplacement et de l'entretien du matériel de sécurité, des uniformes et autres équipements.
- Recrutement et accompagnement des nouveaux moniteurs.

Responsabilités générales des membres du comité

Au-delà de leur rôle spécifique, tous les membres du comité participent activement à :

- L'organisation des permanences (sessions d'inscription des membres), incluant l'accueil et l'assistance aux adhérents.
- Le soutien aux inscriptions pour les cours et sorties.
- La communication avec les membres via le site web, les newsletters et les e-mails.



CERN Ski Club



CH - 1211 Genève 23
F- 01631 CERN Cedex
Tel. +41 22 767 3460
e-mail: ski.club@cern.ch

- Le traitement des demandes des membres — en personne lors des permanences ou par e-mail (le club compte environ 1 000 membres !).
- L'organisation d'événements club tels que la Soirée Fondue ou la Fête de fin de saison.
- La coordination des sponsors, des fournitures et de la logistique pour les activités.

Réunions et engagement en temps

- Réunions du comité : organisées au moins une fois par mois pendant la saison de ski, généralement à 18h00, en format hybride (présentiel et/ou en ligne). La participation de tous les membres est attendue.
- Permanences : les membres du comité sont planifiés pour assurer les permanences du jeudi soir, de début novembre à fin mars.
- Mandat : chaque fonction élue est assortie d'un mandat de trois ans.